L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 23 OCTOBRE 1892.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 188 Canal, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct—dim.

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de santé un restaurant des mieux achalandé. Conditions très avantageuses. Adresse L. F., à ce bureau. 20 oct—

A LOUER.

A LOUER—Rue Royale 107, en face l'Hôtel, grande chambre de devant et autres, confortablement meublée. 23 oct—1f

A VENDRE—Au Stock Landing, un lot de vaches de choix, Jersey, Durham et Devon; quelques unes fraiches laitières, d'autres sur le point de vêler. Quiconque désirerait quelque chose d'extra peut être pourvu par B. F. Howell, Stock Landing. 19oct—

DEMANDES.

ON demande—Une femme posée, consentant à aller à Honduras, au service d'une petite famille. S'adresser 240 rue Bourbon. 23 oct—1 fois

DEMANDE.—Une bonne digne de confiance pour une famille américaine. S'adresser 243 Felicity St. 23 oct—1f

ON demande une jeune fille respectable pour aider au ménage et aussi une cuisinière pouvant parler anglais. S'adresser 474 Camp. 23 oct—1 f

ON demande—Une gardienne blanche. S'adresser 239 rue Bourbon. 21 oct—3f

ON demande des couturières pour pantalons et paletots. Sternberg & Stern 45 Decatur. 19 oct—7f

ON demande—Un garçon de théâtre pour l'Opéra française. 13 oct—

CUISINIÈRE.

On demande une bonne cuisinière au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiatement. 1er oct—

ON demande une cuisinière, ne parlant que le Français. S'adresser à la pharmacie, au coin Bolivar et Poydras. 28 sept—

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Henry Vorhaben vs Gottfried Betz.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—Nos 22,706.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le VENDREDI, 28ème jour d'octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux comptoirs, une pendule, une glacière, un cheval à poil foncé (chestnut color) un bureau avec miroir, deux vitrines, une charrette de boulanger à deux roues, un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire intitulée et numérotée plus haut conformément à un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

1er oct—18 23 28

TROISIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—Nouvelle Orléans, 18 octobre 1892—No 5.737—H. Stafford vs. Philip Hahn—En vertu d'un writ de fieri facias à moi dirigé dans la susdite affaire par l'Hon. Wm H. Seymour, juge de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au plus offrant, JEUDI, 27 octobre 1892, à midi, à mon entrepôt, coin des rues Chestnut et Aliz, Cinquième District de cette ville, la propriété ci-après décrite:

Un lot de meubles de ménage accusé sur un inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant.

L. C. MURPHY, Constable, 3me Cour de Cité de la Nlle Orléans.

18 oct—18 22 26

AVIS DE SUCCESSION.

Succession du Rév. René Vallée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,772—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par F. Beronnet exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

21 oct—21 25 29

McMillan et Fils et Thomas J. McMillan, individuellement vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 34,799—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le deuxième compte final présenté par Thomas J. McMillan, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

19 oct—19 22 28

Succession de Mme Wilhelmina Meitz, veuve de Theo Larmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,820—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Steniz, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour:

A. V. FLOTTE, Greffier.

14 oct—14 19 23

Succession de Céleste Gauthier, veuve du Dr Casimir Mericq.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,001—Division E.—Attendu que Palmire Mericq, veuve de Frank Crozat, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Céleste Gauthier, veuve du Dr Casimir Mericq, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

18 oct—18 22 27

Succession de W. T. Levine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,648—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme A. Levine, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

20 oct—20 25 29

Succession de Ferdinand A. Ermert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37 035—Division E—Attendu que Frederick Wm Ermert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ferdinand A. Ermert, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

21 oct—21 25 29

Succession de Arthur Gastinel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,656—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Blanche Gastinel, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

19 oct—19 22 28

AVIS AUX CREANCIERS.

Joaquin Sambola vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,726—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Jules E. Livaudais et Joaquin Sambola, syndics définitifs des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

21 oct—21 25 29

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 34,746—J. C. Petitharet vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de J. C. Petitharet soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en cette ville, commençant le MERCREDI 9 novembre 1892 à 11 heures A. M., pour fixer les termes et conditions pour la vente de la propriété appartenant au plaignant et située dans la paroisse St-Tammany, dans cet Etat.

Nlle-Orléans, 26 septembre 1892.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

28 sept—3 fois en 9 nov

LE BON COIN où il faut acheter DES BILLETS DE LOTERIE

Au tirage du 11 Oct., 72 lots gagnants y ont été vendus.

Faites en sorte que E. J. LANNES choisisse votre billet, et il a la main heureuse. Coin des rues Camp et Girod. Nlle Orléans, Lne.

Fête Française du 22 Septembre dernier.

Les porteurs de coupons des billets de bal marqués des Nos 213, 231, 1109, 1118, sont priés de se présenter, pour retirer les souvenirs qui leur sont destinés, chez M. J. J. Weinfurter, coin Exchange Alley et Conti, dans les trente jours à partir de demain, 24 octobre, et après cette date, au bureau de l'Union Française. 23 oct—1f.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 22 OCTOBRE—CLASSE No 351

Tirage de 4 heures P. M.

38 48 30 20 17 63 73 47 2 86 40 24 36 —

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 22 octobre 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

☞ Les plans des tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane,

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui sont, en donnant l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00 —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 8 NOVEMBRE 1892

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de...	20,000,.....	20,000
1 Lot de...	10,000,.....	10,000
1 Lot de...	5,000,.....	5,000
2 Lots de...	2,500,.....	5,000
5 Lots de...	1,000,.....	5,000
25 Lots de...	300,.....	7,500
100 Lots de...	200,.....	20,000
200 Lots de...	100,.....	20,000
300 Lots de...	60,.....	18,000
500 Lots de...	40,.....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit......	$10,000
100 Lots de...	$60, ...	6,000
100 Lots de...	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit......	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
3,434 Lots se montant à....		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5 Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance de lot annoncé.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. B. Lancaster.

No 33,518—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 16 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. A. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci dessus, le 7 octobre 1892, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Johnson. Le lot mesure 29 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Prieur, sur 151 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur déposera 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jno. R. Legier, Esq., notaire public.

12oct—12 19 26 nov 2 9 16

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Nantissement rémunérateur. Propriété de choix dans le Sixième District.

Le beau et attrayant cottage double Nos 1,216 et 1,218 rue Magasin.

Aussi: bagues en diamants, bracelets, bijouterie, etc.

In re Willard S. Sibley vs. Walter Pond et autres.

No 36,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 4 octobre 1892 et signé le 12 octobre 1892 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Willard S. Sibley vs. Walter Pond et autres, Dossier No 36,795, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 200, borné par les rues Magasin, Valence, Constance et Cadix, et numérotés respectivement Nos 6 et 7; lesdits lots se touchant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 127 pieds 4 pouces entre lignes parallèles, conformément à un plan de John F. Braun, voyer.

Les améliorations consistent d'un joli cottage à double corps de logis, confortable et spacieux. Bâti sur deux lots de terre, ayant toutes les commodités modernes, grande cour, location de choix, ayant une ligne de chars en avant. Des offres répétées de prendre à bail, à raison de $2.50 chaque côté par mois, qui ont été refusées à cause de cette vente projetée.

Aussi, à la même heure et à la même place bagues en diamants, bracelets, un assortiment de bijouterie et d'argenterie.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. G. Eustis notaire, l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

11 oct—11 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage sur la rue Marigny.

Succession de Mme Rudolph Müller.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—MERCREDI, 16 novembre 1892, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B," siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division "D," actuellement absent en congé, en date du 10 octobre 1892, dans la succession de Mme Rudolph Müller, dossier No 36,766, il sera vendu à l'encan:

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Grand ville, Solidelle et Joséphine, mesurant 31' 11" 5'" de face à Marigny sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues par le No 199 de la rue Marigny.

Conditions—Comptant. Acte aux frais de l'acquéreur, pardevant J. C. Wenck, notaire. 10 pour cent seront requis au moment de la vente.

11 oct—11 22 29—nov 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Meubles de Maison, Etc.

No 36,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

In re. Willard S. Sibley versus Walter Pond et autres.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue Commune.—MARDI, 25 octobre 1892, à 11 heures A. M., à la résidence, coin Laurel et Bordeaux, en vertu d'un jugement rendu le 4 octobre 1892, et signé le 10 octobre, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B., dans l'affaire de Willard S. Sibley versus Walter Pond et autres, Dossier No 36,795, il sera vendu à l'encan, savoir:

Un assortiment de meubles de maison, etc., d'après un inventaire.

Conditions—Comptant.

11sept—11 22 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété sur la rue Joséphine entre Franklin et Liberté rue à l'arrière connu la rue St-André.

Mme E. Betsch, Veuve etc., versus Mme Veuve Mary Hogan et Edward Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,944.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre désigné comme lot No 2, dans l'ilet No 255 borné par les rues Liberté (anciennement Ellen), Joséphine, Franklin (anciennement Fulton) et St André (anciennement Canal Gormley) sur un plan fait par Hugh Grant, voyer, en date du 13me jour de mars 1849, le dit lot mesure 30 pieds de face sur la rue Joséphine sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et touchant au lot No 1 qui forme l'encoignure des rues Joséphine et Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

22 oct—22 28—nov 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. W. Flanders versus T. B. Caenasso, Mme Margaret Caenasso et Mlle Annie Meitzler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,267—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Mademoiselle Annie Meitzler, défendante, à la succession de son père défunt John Meitzler, et particulièrement tous les droits, titres et intérêts de la dite défendante sur la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies y appartenant, situé dans le Faubourg Saulet, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Hercules, maintenant Remparts, Clio et Grand, maintenant Franklin, et désigné comme lot numéro trois, sur un plan portant la date du 23 juillet 1838, dont une copie exacte est annexée à un acte passé pardevant David S. McCay, ex-notaire public en cette ville, le 25 novembre 1839; le dit lot mesure vingt-huit pieds de face à la rue Calliope sur cent quatre-vingt-onze pieds, dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 oct—21 28—nov 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Benjamin Palmer vs Edward C. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36 809—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 14 novembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St-Charles, le dit morceau ou portion de terre étant à une distance de soixante-dix pieds de l'encoignure des rues Harmonie et Prytanée et mesure cinquante pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre B, sur un plan annexé à un acte passé pardevant D. I. Ricardo, ancien notaire en cette ville, le 5 février 1863, étant la même propriété que le dit Palmer a acquis de Mme L. C. D. Hemergue, par acte passé pardevant W. W. Howe, notaire en cette ville, le 24 décembre 1866, enregistré au bureau des transferts, livre 92, folio 192.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

12 oct—12 19 26—nov 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Comptoirs et des Installations d'une Epicerie.

Aussi, Meubles de Maison, un Piano.

Succession de Mme Veuve H. Trautman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,704.—En vertu d'un ordre de vente en date du 18 octobre 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 31 octobre 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local coin des rues Mire et Bienville:

Un lot d'épiceries assorties, vins, liqueurs, comptoirs, étagères et installations, etc.

Aussi, meubles de maison et un piano.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

20 oct—20 26 31

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Vente de propriétés améliorées De grande valeur dans le Deuxième District pour effectuer un partage.

Coin des rues Bienville et Bourgogne occupé comme épiceries.

No 145 rue Bienville, entre Bourgogne et Dauphine, une maison à un étage, façade en briques.

No 144 rue Conti, entre Remparts et Bourgogne, deux bâtisses en briques à deux étages; une bâtisse en briques à un étage, etc.

No 146 rue Conti, entre Bourgogne et Remparts, deux bâtisses à deux étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 155 rue Commune, vis—MERCREDI, 9 novembre 1892, à midi, il sera vendu au plus fort et dernier enchérisseur, pour ce qu'elle rapportera, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre H. sur un plan d'Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, en date de — mars 1880, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Conti, Bourgogne, Remparts et Bienville, mesurant, conformément au dit plan, 34 pieds 6 pouces de face à la rue Conti sur une profondeur de 134 pieds 3 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une maison en briques à deux étages, ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage et une autre bâtisse en briques avec trois chambres, et une autre petite bâtisse avec une chambre, hangar, lieux d'aisance, water-works, etc., aussi une bâtisse en bois, ayant trois chambres; cette propriété porte le numéro municipal 144 rue Conti.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre G, sur le plan plus haut mentionné d'Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, situé dans le même district et ilet que la propriété qui précède plus haut et la touche et mesure, conformément au dit plan, 30 pieds 6 pouces de face à la rue Conti sur une profondeur de 134 pieds 3 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages avec deux chambres au rez-de-chaussée et deux au premier étage, et une autre bâtisse en briques ayant trois chambres, lieux d'aisance water works et connu par le numéro municipal 146 rue Conti.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre E, sur un dessin ou plan par Arthur de Armas, voyer, daté le 20 décembre 1879, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Bourgogne et Dauphine, et mesurant conformément au dit dessin ou plan, 24 pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de 67 pieds 1 pouce et 6 lignes, et formant le coin des rues Bienville et Bourgogne. Les améliorations consistent d'une maison en bois à un étage occupée par Grover Esq., comme grocerie, et une cuisine en bois à deux étages, water works, etc.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre C, sur le dessin et plan ci-dessus mentionné de Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, situé dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite et y attenant, et mesurant, conformément au dit dessin ou plan, 27 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Bienville, sur 67 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'une maison en bois, façade en briques, ayant quatre chambres, une cuisine en briques à deux étages, etc., connue par le numéro municipal 145 rue Bienville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de vente, et toutes les clauses usuelles de garantie dans les actes de vente. Les acquéreurs devront rembourser les taxes de ville pour 1892 et assumer le paiement des taxes d'Etat de 1892 en outre du prix de leurs enchères et devront faire un dépôt de 10 0/0 du montant de leur adjudication pour lier la vente.

Les actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

23 oct—23—nov 2 à vente

PAR JAS P. GUINAULT.

Magnifiques Vaches laitières de races Holstein et créoles.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—JEUDI, 27 octobre 1892, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'écurie de Mme Delord, à l'encoignure des rues White et Dumaine—

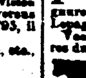
20 magnifiques vaches laitières toutes fraîches en lait avec de jeunes veaux.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

22 oct—

Vente positive pour cause de changement d'affaires.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Vacherie de Mad. John Claverie, à l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Lepage, près des Fair Grounds.

Vente—SAMEDI, 29 octobre 1892, à 11 heures du matin—

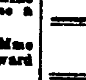
21 vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler, 1 taureau, 3 chevaux, 1 charrette à lait, 1 ditto à provisions, harnais bidons, baquets et tous les ustensiles de l'établissement.

La clientèle, dont la vente journalière est de 30 gallons de lait, sera donnée au plus fort enchérisseur.

Conditions — Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction de la venderesse. 22 oct—

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891:

Primes reçues:			
Sur risques d'incendie	$518,578 30		
Sur risques de rivières	16,385 97		
Sur risques de mer	8,363 65		$543,327 92
A ajouter: Primes non acquises de 1890			133,231 10
Total des primes			$676,439 02
A ajouter: Intérêt et profits et pertes			22,792 68
Revenu total			$699,231 70
A déduire: Pertes payées—			
Sur risques d'incendie	$227,690 36		
Sur risques de rivières	5,644 92		
Sur risques maritimes	6,647 24		
Total pertes payées		$239,982 52	
Primes remboursées et cancellations		67,027 97	
Commissions		81,555 80	
Réassurances		47,190 72	
Taxes et licences (y compris toutes les taxes arriérées)		17,924 41	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, frais judiciaires etc.		49,344 97	
Total des déboursés			$503,0[illegible]
Surplus			$196,256 10
Déposés—			
Réservé pour risques non expirés			$139,565 50
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées			44,259 55
Profits et pertes			12,430 96
			$196,256 10

ACTIF (A la valeur au marché.)

Comptant en main, à savoir:		
En banque	$101,444 28	
Au bureau	3,615 10	$105,059 48
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crescent		105,500 00
$120,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés		192,000 00
$20,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent		29,250 00
$20,000 bons de la Louisiane 4 pour cent		25,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)		18,885 0[illegible]
Une action du capital du N. O. Board of Trade		90 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange		125 00
5 actions de la N. O. Warehouse Co.		585 00
Une action French Opera House Co.		190 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co.		50 00
Primes en cours de perception		65,731 65
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc.		2,000 00
		$545,096 10

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	60,000 00
Dividendes non payés	340 00
Réservé pour risques non expirés	139,565 50
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	44,259 55
Balance (non compris le dividende de juillet 1891)	930 9[illegible]
	$545,096 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé [illegible] pardevant moi ce jour. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.

[illegible], notaire. [illegible] rue Gravier.

Nous, membres du Comité de Finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un examen [illegible] de l'actif de la compagnie [illegible].

(Signé): FRANK RODER, THOS. J. WOODWARD, JOS. SCHWARTZ, F. C. [illegible], J. H. MENGE.

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu [illegible] de payer aux actionnaires [illegible] dividende [illegible] de QUATRE POUR CENT.

SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

Nlle-Orléans, Lne. 19 janvier 1892.

20 janv—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux meubles de ménage. Ameublements de Mallard et autres des premières fabriques.

TRUMEAUX ET MIROIRS.

CHEVAL ET BUGGY.

SUCCESSION DE LIZZIE RIVERS.

No 36,958.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—LUNDI, 31 octobre 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, en date du 18 octobre 1892, dans l'affaire ci dessus intitulée, les effets ci-après décrits, sur les lieux 177 rue Ste-Anne, entre Remparts et St-Claude:

Beaux ameublements de salon et de chambre à coucher, ameublement de chambre à coucher en acajou venant de chez Mallard, 1 Trumeau et Miroirs, ameublement de salle à manger et meubles de cuisine, literie, couverture, articles personnels et bijoux, cheval, buggy et harnais.

Conditions—Comptant avant livraison.

20 oct—20 21 30 31

Vente pour effectuer un partage

Charmante résidence cottage, No 357 rue Marais, coin Nord Ouest de la rue Colombus, et 60 rue Colombus.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan—

1° Une jolie résidence cottage en bois à un étage. No 357 rue Marais, coin nord-ouest de la rue Colombus, ilet borné par les rues Villeré et Kerlerec; la bâtisse est élevée de terre et ayant corridor, galerie, six chambres, office, hangar pour charbon et pour la cave, cave, gaz et cour pavée. Terrain 29x92 pieds. Louée à raison de $276 par an et payable mensuellement.

2° Une agréable résidence-cottage en bois à un étage adjacente, No 60 rue Colombus, ayant cinq chambres, hangar, cave, cour pavée et gaz, terrain 35x31 pieds; louée pour $180 par an, payable mensuellement. Ce cottage, récemment bâti, est en bon état et à deux îlets de la rue Esplanade, dans un voisinage des plus jolis, est situé de façon à se louer à des bons locataires. Bâti pour placement ou pour résidence, il mérite une inspection. Cartes nécessaires pour inspecter, à partir de 3 à 5 heures P. M.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un an ou à un et deux ans, au gré de l'acquéreur, divisé en billets pour satisfaire le vendeur et garantis par privilèges et hypothèque du vendeur, portant intérêt 7 pour cent par an à partir du jour de la vente. L'acquéreur assurera la propriété pour le montant du crédit et les polices transférées, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès avec la clause de non aliénation et toutes les autres clauses usuelles; les taxes sont payées jusqu'en 1892. L'acquéreur aura droit sur le loyer à partir du 1er novembre 1892. 10 pour cent comptant seront requis sur le montant du prix au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 oct—à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE —DE— Bonnes Propriétés commerciales —ET DE— COTTAGES.

Magasin en bois à deux étages, Nos 209 et 211 Sud Remparts, entre Lafayette et Girod.

—ET—

Cottage double en bois, Nos 330 et 332 rue Calliope, entre Liberté et Howard.

Alice J. Clohecy vs. William P. Clohecy et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 36,117.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 9 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, rendu et signé le 30 juin 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° L'excellent emplacement commercial consistant du magasin en bois à deux étages Nos 209 et 211 Sud Remparts, Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par Sud Remparts, Dryades, Lafayette et Girod ayant des magasins au rez-de-chaussée et 14 chambres dans le second et au deuxième étage. Le lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 3/4 de face à la rue Remparts sur 95 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles suivant un plan fait par Mondelli, architecte, le 12 avril 1837, déposé en l'étude de C. Pollock, notaire, le 24 mai 1837. C'est à un ilet au-dessus du Marché Poydras et du grand commerce qui y est concentré et sur la ligne d'un grand commerce, le rendant un nantissement qui paiera un profit.

2° Le double cottage en bois à un étage, Nos 330 et 332 rue Calliope, ayant 3 chambres, cuisine, citerne de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio Liberté et Howard. Le dit lot de terre mesure, au pied américain, 30 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Calliope, même largeur dans le fond, sur 159 pieds 6 pouces et 2 1/2 lignes de profondeur. Dans une localité très peuplée assure une occupation constante et fait un nantissement qui paye bien.

3° Un certain lot triangulaire, dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clio Erato, Prieur et Johnson, d'après un plan de A. Phelps, voyer, du 5 février 1846, déposé en l'étude de K. J. Kerr, ancien notaire et mesure 19 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Prieur, sur 100 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur un côté et 50 pieds, 11 pouces plus ou moins de profondeur et de façade à la rue Clio et formant l'encoignure des rues Clio et Prieur.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à 1 et deux ans de crédit, par des billets garantis spécialement par hypothèque et lien de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente, jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets, les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs devront assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1892 en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'adjudication seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Théodore Cotonio, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

9 oct—9 15 21 28—nov 5 9

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de comptes ouverts,

Succession de George H. Kleiner, décédé

A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—MERCREDI, le 26 OCTOBRE 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour, Division D, actuellement absent sur un congé, daté le 12 octobre 1892, Dossier No 36,500, pour le compte de la succession de George H. Kleiner, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un lot de comptes ouverts dûs à la succession susdite d'après la liste entre les mains de l'administratrice.

Conditions—Comptant sur les lieux.

14 oct—14 16 19 23 à date

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Henry & Brown vs Leurs Créanciers.

No 31,022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Propriété Commerciale de Choix, Sur les rues St Joseph, Fulton et S. Peters.

Le Bail de Deux Lots de Terre Avec une Bâtisse en Fer Tuyauté (Corrugated) à Deux Etages,

Faisant face aux rues Fulton, North Market et South Peters.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS — Albert Paul, encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 septembre 1892, dans l'affaire d'insolvabilité de W. G. Henry & H. T. Brown, individuellement et comme membres de la raison sociale de Henry & Brown, sera vendu à l'encan, à savoir:

1° Cette Propriété Commerciale de valeur ayant une façade sur chacune des rues Fulton, St-Joseph et South Peters faisant face à la ligne de chemin de fer du Illinois Central R. R., près du Bois R. R. et décrite comme étant un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Levée (ou South Peters), St-Joseph, Fulton et North Market, désigné comme lot No 1 sur un plan dressé par J. A. Baird, voyer, lequel dit lot mesure 34 pieds et 7 lignes de face à la rue Nouvelle Levée sur la même façade sur la rue Fulton et sur 127 pieds et 1 pouce de profondeur et face à la rue St-Joseph et 127 pieds, 3 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

2° Les Droits, Titres et Intérêts dans et à un bail de [illegible] par an accordé par Mme Marie Rose Gena à William G. Henry, daté le 13 août 1884 pour le terme de dix ans commençant le 1er septembre 1884, et finissant le 31 août 1894, du dit lot de terre formant l'encoignure des rues Nouvelle Levée, North Market et Fulton, [illegible]

Conditions—Comptant.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant [illegible], notaire public. [illegible] 10 pour cent [illegible] au moment de l'adjudication.

30 sept—30—Oct. 1 5 18 22 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS DÉSIRABLES ET ATTRAYANTES Comme Placement d'Argent —DANS LE— DEUXIÈME DISTRICT —A— L'ENCAN. Titres Parfaits. SUCCESSION DE Vve J. Schweitzer.

VENTE EN PARTAGE.

No 35,941—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Plans exposés à la Bourse des Encanteurs.

PAR D. DANZIGER, encanteur. — Bureau, 31 rue Carondelet.—MERCREDI, 26 OCTOBRE 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du et signé le 16 septembre 1892, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'encan les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

1. LA BATISSE EN BRIQUES A TROIS ETAGES, COUVERTE EN ARDOISES, No 242 RUE ROYALE.

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale Chartres, Ursulines et St-Philippe, mesurant 29 pieds 2 pouces et 4 lignes de façade rue Royale, 29 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur à l'arrière, et une profondeur, sur chaque ligne latérale, de 127 pieds 11 pouces; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, portant le No 242 de la rue Royale. Dessus s'élève une bâtisse en briques à trois étages, ornée d'une large véranda. Il y a environ 20 chambres en tout, cour et trottoir pavés en dalles, citerne, hydrant, etc. Loués $71 par mois.

2. VASTES BATISSES DOUBLES A DEUX ETAGES EN BRIQUES AVEC MANSARDES, Nos 22 et 24 RUE D'ORLEANS.

Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2, dans le carré d'ilet borné par les rues Orléans, Royale, St-Pierre et Bourbon, sur un plan de Trasteur, en date du 1er février 1844 déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire. Lesquels terrains se touchent et mesurent comme suit: Terrain No 1, 29 pieds 10 pouces de façade rue d'Orléans, sur 83 pieds de profondeur. Le terrain No 2, 23 pieds 10 pouces de façade rue d'Orléans, sur 88 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse double à deux étages en briques avec mansardes; elle a 32 chambres, cour et trottoir pavés en Schillinger, 2 citernes, hydrant, etc. Loué $87 par mois.

3. DÉSIRABLE MAGASIN EN BRIQUES A DEUX ETAGES AVEC MAISON DE RÉSIDENCE, No 189 1/2 RUE ROYALE.

Un certain terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B, dans le carré d'ilet No 56, borné par les rues Royale, Ste-Anne, Bourbon et Dumaine, sur un plan de Arthur de Armas, en date du 29 juin 1865. Ledit terrain mesure 14 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade rue Royale, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages occupée comme magasin et [illegible] de résidence. Il y a en outre d'un magasin, 9 chambres, corridor, etc., cour et trottoir pavés en dalles, citerne, hydrant, etc. Loué $26 50 par mois.

4. MAGASIN ET MAISON DE RESIDENCE DOUBLES EN BRIQUES, COUVERTS EN ARDOISES, Nos 46 et 46 1/2 RUE STE-ANNE.

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant les numéros 46 et 46 1/2 de la rue Ste-Anne) situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 7 dans le carré d'ilet borné par les rues Ste-Anne, Chartres, Royale et l'Allée Ste-Antoine. Lequel terrain mesure 37 pieds de façade rue Ste-Anne, sur une profondeur de 75 pieds, 3 pouces du côté de la rue Royale et 78 pieds, 3 pouces du côté de la rue de l'arrière, et 37 pieds de largeur à l'arrière. Les améliorations comprennent un magasin et maison de résidence doubles à deux étages, en briques, couverts en ardoises. La maison de résidence a de chaque côté 5 chambres, veranda, corridor, citerne, hydrant, allée, etc., contigus une cour, dans le voisinage du marché français, etc. Loué $40 par mois.

5. RESIDENCE DE CHOIX EN BRIQUES, A TROIS ETAGES, COUVERTE EN ARDOISES, No 20 RUE D'ORLEANS.

Un certain lot de terre avec les édifices qui s'y trouvent, connu comme le No 20 rue d'Orléans, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Royale et Bourbon, mesurant, au pied américain, 25 pieds de face à la rue d'Orléans, sur 86 pieds 8 pouces de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence en briques, à trois étages, couverte en ardoises, une veranda en fer ouvragé, et comprenant en tout 11 chambres, avec banquette et cour pavées, citerne, hydrant, etc. Loués $31 par mois.

6. L'EDIFICE EN BRIQUES, A TROIS ETAGES, COUVERT EN ARDOISES, No 10 ALLÉE D'ORLEANS, DERRIÈRE LA CATHEDRALE ET FAISANT FACE A LA PLACE ST-ANTOINE.

Un lot de terre, avec les édifices qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 10, dans l'ilet borné par les rues Royale, St Pierre, Exchange Alley et Allée d'Orléans, mesurant (le dit lot) 17 pieds 11 pouces de face à l'Allée d'Orléans sur 59 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur et face à Exchange Alley, borné dans le fond par une allée s'ouvrant sur Exchange Alley et mesurant sur une ligne parallèle à Exchange Alley et parallèle à l'Allée d'Orléans, 73 pieds 4 pouces, laquelle ligne se prolonge [illegible] 11 pieds 11 pouces [illegible] 17 pieds 9 pouces 2 lignes [illegible] parallèle à Exchange Alley mesurant 34 pieds 7 pouces 5 lignes sur la dite [illegible] portant le No 19 Allée d'Orléans.

Les améliorations consistent en un édifice en briques, à trois étages, couvert en ardoises, ayant 11 chambres, un vestibule, avec balcons et galeries, citernes, etc, trottoir pavé. Loué $27 par mois.

7. EDIFICE A DOUBLE CORPS DE LOGIS, A DEUX ETAGES AVEC MANSARDE, COUVERT EN ARDOISES, Nos 211 ET 211 1/2 RUE ST-PIERRE.

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, portant le No 211 rue St Pierre, dans le deuxième District de cette ville, formant partie d'un lot de terre désigné par le No 86, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St Pierre, Marais et Ville 4, laquelle portion de terre mesure, au pied américain, 28 pieds 5 pouces de face à la rue St Pierre sur environ 52 pieds 2 pouces de profondeur. Les améliorations consistent en une résidence à double corps de logis, en briques, à deux étages, couverte en ardoises, avec mansarde, ayant de chaque côté 6 chambres, avec hydrant, etc. Louée à raison de $24 par mois.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus, au choix des acquéreurs, comptant; le reste, s'il y a une balance, à un crédit d'un et de deux ans, en billets des acquéreurs respectifs, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à échéance, garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente contiendront la clause habituelle de 5 pour cent pour honoraires d'avocat, en cas de procès pour recouvrement du montant des dits billets, transfert de la police d'assurance, le pacte de non aliénando, et toutes les clauses ordinaires de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1892 en sus du prix d'adjudication et devront déposer 10 pour cent du prix d'achat au comptant au moment de l'adjudication, pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

24sept—24—2 9 16 19 oct à date

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une belle maison de résidence en briques, avec magasin au rez-de-chaussée, No 208 rue Royale, coin Dumaine.

Royal T. Store.

Succession d'Edouard A. Langevin, No 36,157, et dans l'affaire des mineurs Edouard A. Langevin, jne, Louis Langevin et Admée Langevin, No 36,158.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. G. H. Robinson, encanteur—Bureau, 164 rue Commune—MERCREDI, 26 octobre 1892, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un et conformément à un ordre dans l'affaire de la succession d'Edouard A. Langevin, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, en congé, en date du 2 septembre 1892, et dans l'affaire des mineurs Edouard A. Langevin, jne, Louis Langevin et Admée Langevin, signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 16 septembre 1892, pour le compte de la dite succession, à l'encan il sera vendu:

La vaste maison de résidence en briques, à trois étages avec magasin au rez-de-chaussée, portant le No 208 de la rue Royale, au coin de la rue Dumaine, (dans le carré d'ilet borné par les rues Chartres et St-Philippe) [illegible] salle à manger, 8 chambres à coucher, corridor, [illegible] Le terrain mesure 30 pieds [illegible] façade rue Royale, sur une profondeur [illegible] rue Dumaine, de 90 pieds 1 pouce, 4 lignes; [illegible]

Termes [illegible] Un tiers ou plus comptant [illegible]

[illegible]

24 sept—24 [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vaches, mulets, poulets, bois, etc., chevaux, meubles, etc., etc.

Succession d'Alexandre Grillo

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune—LUNDI, 31 octobre 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu, au local coin Rampart et Caffin's Line, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 19 octobre 1892, pour le compte de la dite succession:

1 mulet, 1 charrette à deux roues.
1 vache, 1 charrette à ressorts.
44 poules, 5 oies.
Bois, meubles, vêtements, etc.

Conditions—Comptant à la vente.

20oct—20 26 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le premier district.

Succession de Veuve E. P. Boutté.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 21,259.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau, No 155 rue de la Commune—MERCREDI 2 novembre 1892 à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre les rues Gravier et Commune, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 20 septembre 1892, amendant un ordre rendu et signé le 15 septembre 1892, dans la succession ci-dessus mentionnée la propriété ci-après, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 19, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Palmyre, Miro et Gasquet, mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur et façade de 118 pieds 1 pouce, formant l'encoignure des rues Galvez et Palmyre.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 20 dans le même ilet et district que la propriété décrite ci-dessus, contigu à l'autre et mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant James Simon, N. P., aux frais des acquéreurs.

2 oct—2 5 17 19 24—nov 2

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

70 Actions de la Louisiana Electric Light Company.

SUCCESSION JOHN HENRY.

No 34 648—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune.—MERCREDI, 2 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 octobre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus, les valeurs ci-après décrites, à savoir:

Soixante-dix [70] actions du fonds capital de la Louisiana Electric Light Company de la Nouvelle-Orléans, Lne.

Conditions—Comptant avant le transfert.

19 oct—19 23 26 30 à date

PAR JULES A. A. ROUSSEAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BESTIAUX PUR SANG.

Succession de Pierre Lozano.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 36,683.

IL sera vendu, le VENDREDI, 28 octobre 1892 à midi, à l'écurie Leonard, rue Baronne, près Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, daté le 7 octobre 1892, pour le compte de la susdite succession, à savoir:

Un étalon noir, "Fred".
Une jument robe brune, "Miss".
Une jument robe brune, "Laura".
Un poulain robe brune, 5 mois.
Un âne.
Un mulet.
Deux vaches.
Un veau.
Un wagon à quatre roues.
Un sulky.
Un landau presque neuf.

Amples détails donnés à la vente. Les bestiaux peuvent être vus au coin des rues Orange et Rochebleve, jusqu'au jour de la vente.

Conditions—Comptant.

JULES A. A. ROUSSEAU, Encanteur.

15 oct—15 26 27 28

Succession de Charles Benjamin Buddecke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,036—Division E—Attendu que Charles E. Rice a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Benjamin Buddecke, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

20 oct—20 25 29

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseum.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2me Precinct
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annunciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Freret.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rochebleve.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Store, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Lafarge et White.
413 Remparts et Bayonne.
414 Pobla et Urquhart.
415 Marché Marigny.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Pauger et Levée.
514 Marché Washington.
515 Lizardi et Remparts.
412 Poste de la Cie de Pompe No 34 rue Dauphine.
413 Dauphine et Independence.
414 [illegible]
415 [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente:			
Sur risques d'incendie	$123,094 46		
Sur risques maritimes	2,507 36		
Sur risques de rivières	1,961 01		
Total			$127,563 83
Moins,—Primes non acquises			48,120 00
			$80,382 83
Ajouter: Compte d'intérêt	$3,663 36		
Compte de loyer	$7,500 75		$11,364 01
			$90,646 83
Pertes payées:			
Sur risques de feu	$60,608 79		
Sur risques maritimes	312 56		
Sur risques de rivières	206 38		
Pertes totales	$61,207 75		
Primes rendues	$4,772 78		
Réassurances	2,841 85		
Dépenses	15,920 00		
Taxes	9,190 81		
Memorial rue d'avance	240 00		
Compte de courtage	1,708 11	—37,377 40	—98,785 24
			$861 59

La Compagnie possède de l'actif suivant:	
Billets recevables	$96,044 44
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	17,772 64
Primes en cours de collection	15,272 92
Propriétés foncières	174,467 00
Argent comptant	22,072 55
Certificats 8 0/0 de ville, (valeur du marché)	23,825 00
Actions de banques (valeur du marché)	6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,360 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	9,077 00
Actions du La. Jockey Club, (valeur du marché)	2,700 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,900 00
Bons à primes valeur du marché	2,950 00
Avance sur l'habitation Ouvier	6,964 21
Librairie et meubles de Bureau	3,000 00
Jugements	600 00
	$300,736 97

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

(Signé): PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 182 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me jour de juin 1892.

JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	John M. Baldwin
Aristide Hopkins,	W. H. Bofinger,
Jos. A. Shakspeare,	Jayme Magi,
Henry C. Boucher,	Paul Capdevielle,
M. W. Smith,	J. S. Zacharie,
	A. Xiques.

16juin—1 m

BANQUES.

Etat de Situation DE LA

UNION NATIONAL BANK,

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.

A la clôture des affaires, le 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,151,642 68
Surtirages, garantis et non garantis		188,218 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, sécurités, etc.		219,907 22
Dû par des agents de réserve approuvés		302,356 11
Dû par d'autres banques nationales		40,686 65
Dû par des banques d'Etat et banquiers		38,391 78
Maisons de banque, meubles et installations		115,500 00
Dépenses courantes et taxes payées		14,616 41
Prime sur les bonds des Etats Unis		5,500 00
Echanges pour le Comptoir d'Echange	$11,921 40	
Billets d'autres banques	10,126 00	
Papier fractionnel courant, nickels, et sous	300 77	
Espèces	66,161 20	
Billets legal tenders	51,242 00	139,752 87
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats Unis, 5 pour cent de circulation		2,250 00
Total		$2,473,184 55

PASSIF.

Fonds capital payé	$500,000 00
Fonds de surplus	125,000 00
Profits non divisés	58,880 32
Billets de banques nationales en circulation	45,000 00
Dividendes non payés	6,017 19
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,662,972 13
Certificats de demande de dépôt	6,498 00
Chèques certifiés	100 00
Dû à d'autres banques nationales	64,004 89
Dû à des banques d'Etat et banquiers et à des banquiers étrangers	532,792 01—1,668,277 03
Notes et billets ré-escomptés	50,000 00
Total	$2,473,184 55

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ss.

Jo. A. LABARTHE, Caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau qui précède est vrai, du mieux de ma connaissance et croyance.

A. LABARTHE, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi, ce 3me jour d'octobre, 1892.

N. B. TRIST, Notaire.

Correct—Attesté: JONAS H. LEVY, S. CHALARON, JULES A. BLANC, Directeurs.

7oct—1 f

Etat de situation de la

New Orleans National Bank,

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, Vendredi, 30 septembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,270,356 57
Surtirages, garantis et non garantis		67,927 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons des Etats-Unis en mains		1,000 00
Actions, sécurités, etc.		768,962 75
Dû par des agents de réserve approuvés		492,322 79
Dû par d'autres banques nationales		62,295 92
Dû par des banques d'Etat et banquiers		11,647 62
Maisons de banque, meubles et installations		95,616 53
Dépenses courantes et taxes payées		16,267 72
Chèques et autres items comptant	81,210 94	
Echanges pour la Clearing house	160,601 72	
Billets d'autres banques	6,080 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	12,222 32	
Espèces	226,287 50	
Billets legal tenders	45,000 00—	464,387 54
Fonds de rédemption au Trésor des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$4,304,647 45

PASSIF.

Capital-actions payé		$500,000 00
Fonds de surplus		700,000 00
Profits non divisés		127,935 27
Billets de banques nationales en circulation		
Dividendes non payés		34,500 00
Dépôts individuels sujets à chèques		1,500 00
Certificats de demande de dépôt	$2,938,440 78	
Chèques certifiés	50,794 75	
Chèques de caissier en circulation	200 00	
Dû à d'autres banques nationales	25,644 83	
Dû à des banques d'Etat et banquiers	71,805 75	
	36,688 97—3,280,992 60	
Total		$4,304,647 45

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Moi, William Palfrey, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WILLIAM PALFREY, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi ce [illegible] jour d'octobre 1892.

[illegible], Notaire Public.

Correct—Attesté: [illegible], Directeurs.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73.....CHARTRES.....73